



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, (info Tramway), 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h15.

Étaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO **Avanne-Aveney :** M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 0.2), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 7.3), M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.2), M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 8.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 7.4), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 1.1.7), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 1.1.6), Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du 7.5), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN **Boussières :** M. Roland DEMESMAY **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 7.4), M. Raymond REYLE (jusqu'au 9.4) **Champagny :** M. Claude VOIDEY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chemaudin :** M. Bruno COSTANTINI **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME **Deluz :** Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) **Ecole-Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Grandfontaine :** M. François LOPEZ, M. Laurent SANSEIGNE **La Vèze :** M. Jacques CURTY **Larnod :** Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2), M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN (représenté par Mme Josette LANGUEBIEN) **Novillars :** M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 2.2) **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.4) **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH **Thoraise :** M. Jean-Michel MAY **Torpes :** M. Dominique GRUBER (jusqu'au 2.2) **Vaire-Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Mme Michèle DE WILDE (à partir du 1.1.2) **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.8) **Vorges-les-Pins :** M. Patrick VERDIER (représenté par Mme Maryse VIPREY)

Étaient absents : **Arguel :** M. André AVIS **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN **Besançon :** Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Noël FLEURY, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Chalèze :** M. Christophe CURTY **Champoux :** M. Thierry CHATOT **Champvans-les-Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête :** M. Jean-Claude FORESTIER, M. Gérard GALLIOT **Genes :** Mme Maryse MILLET **Lá Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mamirolle :** M. Robert POURCELOT **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Pirey :** M. Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Michel FAIVRE **Roche-lez-Beaupré :** M. Jean-Pierre ISSARTEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, T. BENETEAU (à partir du 7.4), P. BONTEMPS, YM. DAHOUI, F. FELLMANN, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du 9.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 1.1.8), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 1.1.5), E. PEQUIGNOT, J. ROSSELOT, J.C. ROY, J. SCHIRRER (jusqu'au 7.4), Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC, C. CURTY (à partir du 1.1.4), R. REYLE (à partir du 2.1), JM. ROTH, G. GALLIOT, D. ROLET

Mandataires : N. BODIN, B. RONZI (à partir du 7.4), M. LOYAT, JP. GOVIGNAUX, J. PANIER, JF. GIRARD, C. DEVESA (à partir du 9.1), S. JOLY, S. WANLIN (à partir du 1.1.8), C. DEVESA (jusqu'au 1.1.5), C. VOIDEY, JM. GIRERD, JL. FOUSSERET, MN. SCHOELLER (jusqu'au 7.4), B. CYPRIANI, R. DEMESMAY, S. COURBET (à partir du 1.1.4), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 2.1), A. POIGNAND, G. BAULIEU, J. LANGUEBIEN

Délibération n°2013/002246

Rapport n°3.8 - Zone d'activités du Noret à Mamirolle - Extension du périmètre d'intérêt communautaire et engagement des procédures et études nécessaires à l'extension

**Zone d'activités du Noret à Mamirolle -
Extension du périmètre d'intérêt communautaire et
engagement des procédures et études nécessaires à l'extension**

Rapporteur : Marcel FELT, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « NORET 2 »	Montant BP 2013 : 40 000 € Montant de l'opération : 40 000 €

Résumé :

Pour faire suite à la validation d'un principe d'extension dans la continuité de la ZA existante, il convient de se prononcer sur l'extension du périmètre d'intérêt communautaire et d'autoriser le Président à engager les procédures et études nécessaires à la réalisation de l'extension de la ZA du Noret à Mamirolle.

I. Historique

2004 : Zone déclarée d'Intérêt Communautaire.

2006 : Aménagement de 6 ha sous la forme d'un lotissement (DEEA/DIT).

2008 : Validation de l'opportunité de l'extension de la ZA du Noret.

2009 à 2011 : Etude de préféabilité (cabinet « les Architectes du Paysage ».)

COPIL du 07/04/11 : Validation de l'extension dans la continuité de la ZA existante dans la limite de l'urbanisation du village : 15 ha en 2 tranches à développer sur 15 ans, avec une première tranche d'environ 7 ha. L'opportunité d'une seconde phase d'extension sera réinterrogée en temps utile en fonction du taux de commercialisation.

COPIL du 28/06/13 : Validation de l'engagement d'une procédure de déclaration de projet ou de DUP pour la mise en compatibilité du PLU uniquement sur le secteur concerné par l'extension et validation de l'engagement des négociations foncières et autres études dès 2013.

II. Rappel de l'opportunité du projet

Les intérêts du projet sont les suivants :

- déficit d'offres : absence à court et moyen terme d'opportunités foncières sur ce secteur de l'agglomération,
- un projet s'intégrant dans une vision d'ensemble en matière de consommation foncière à l'échelle du Plateau (Etude Plateau menée en 2009 par la Chambre d'agriculture du Doubs et l'agence foncière). Seule ZA d'intérêt communautaire sur le plateau. ZA identifiée comme site structurant d'agglomération au schéma d'armature du SCoT adopté en décembre 2011,
- une rente de localisation confortée par une opportunité : l'ouverture de la voie des Mercureaux,
- une concurrence croissante : évocation des entreprises artisanales hors CAGB sur des zones nouvellement créées ou prochainement disponibles.

Le rythme moyen de commercialisation laisse envisager une saturation à l'horizon 2017-2018 et nécessite d'anticiper les différentes démarches et procédures relatives à l'extension.

III. Vocation et aspects règlementaires de la future ZA

L'extension à venir de la ZA du Noret s'inscrit dans la continuité de la ZA existante :

- vocation : activités artisanales, industrielles principalement, ainsi que commerciales, services, bureaux...
- emprise au sol de 0,5, hauteur autorisée de 9 mètres, ponctuellement 12 mètres en cas d'impératifs techniques dument justifiés (modification en cours du PLU),
- un règlement de lotissement assorti d'un cahier des prescriptions architecturales qui vise notamment à une intégration soignée des constructions dans le paysage (conformément au dossier d'entrée de ville réalisé en application de l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme).

A noter que, les terrains concernés par cette extension sont des terrains agricoles privés classés en A au PLU de la commune. Un travail est d'ores et déjà engagé en partenariat avec la chambre d'agriculture et l'Etablissement Public Foncier.

Sur la base de ces éléments, il est proposé de déclarer d'intérêt communautaire l'extension de la zone d'activités du Noret sur un périmètre de 7 ha (cf. carte en annexe).

IV. Mode de réalisation

Cette opération sera réalisée en régie sur le même principe de fonctionnement que le Noret I. En effet, la taille de l'opération permet de faire appel à des moyens internes plutôt qu'à des prestataires extérieurs et ainsi de limiter les intermédiaires et d'avoir une meilleure maîtrise des délais.

V. Calendrier prévisionnel

2013 : lancement des études pré opérationnelles et des négociations foncières.

2014 : poursuite des études pré opérationnelles, acquisitions foncières et montage du Permis d'Aménager.

2015-2016 : travaux.

VI. Financement prévisionnel

Les études pré-opérationnelles peuvent être engagées sur les crédits inscrits au BP en 2013. En fonction des résultats des études qui permettront d'affiner le budget global de l'opération, il pourra être envisagé, d'une part de réviser le prix de cession, actuellement fixé à 18 € HT / m² et, d'autre part de créer un Budget Annexe avant le lancement des travaux.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'extension du périmètre d'intérêt communautaire de la zone d'activités du Noret à Mamirolle, conformément à la carte figurant en annexe,**
- **autorise Monsieur le Président à engager toutes procédures et démarches nécessaires à ce projet,**
- **autorise Monsieur le Président à solliciter des subventions ou toutes aides financières dans le cadre de ce projet.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le - 7 OCT. 2013

Zone d'Activités du Norêt à Mamirolle
Extension du Périmètre d'Intérêt Communautaire

